

**Commission environnement**  
**Etude place Charles de Gaulle**

**Objectif :**

Le cœur de Ville est le point qui se veut le plus représentatif d'une commune. Pour cela il nous semble qu'il doit être vert, sécurisé, inclusif (accueillant pour tous à tout moment), sécuritaire, aéré et fonctionnel et donc attractif. Nous n'avons pas voulu révolutionner l'aspect actuel (colonnes comprises), ni changer le plan de circulation, même si cela nous semble important. Nous recommandons que ces aspects soient revus entièrement dans le nouveau projet « centre-ville ». Laissons au groupe de travail « centre-ville » constitué des deux commissions 'Culture, mémoire et patrimoine' et 'Environnement' ouvert aussi à d'autres sages le soin d'étudier ce sujet.

Nous nous appuyerons donc sur l'existant, de cette manière, il apparaît qu'un remaniement qui nous semble urgent compte tenu des enjeux climatiques, peut être abordé rapidement et à moindre coût. Ainsi, reprenons les différents aspects évoqués plus haut.

**1) Vert :**

A l'heure du réchauffement climatique, il nous semble plus qu'indispensable de densifier l'espace consacré au végétal et à l'eau. Nous n'excluons pas d'utiliser pour cela les monumentales plaques de marbre sur lesquelles pourraient grimper toutes sortes de plantes. Des filins pourraient être tendus en certains endroits pour les soutenir.



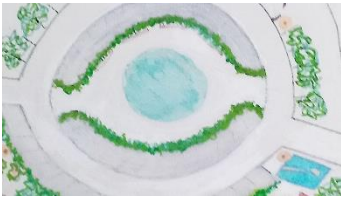
Ainsi, une halle végétale couverte pourrait abriter en partie le marché du jeudi. Une structure légère, ombragée, qui nous semble facile à mettre en place.



Un théâtre de verdure pour des représentations et photos de groupe.



Des arbres et buissons séparant des tables et bancs reliés par des cheminements

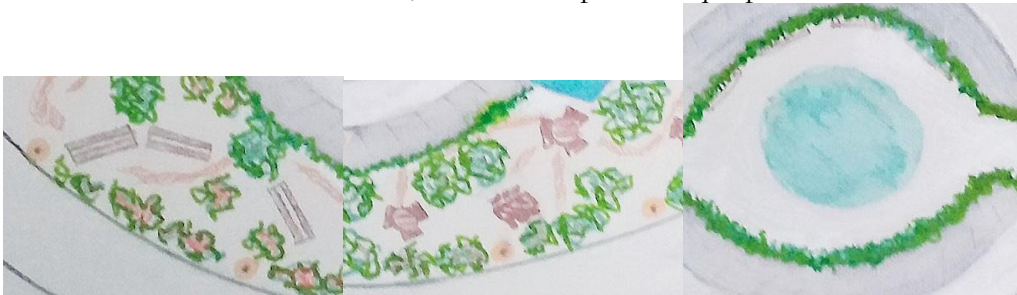


Une haie végétale (barrière naturelle pour cet équipement) et quelques bancs entourant un point d'eau central. Celui-ci bien isolé des stationnements tout proches. En règle générale, de nombreuses plantations offrant aux citoyens de l'ombre et un plan d'eau indispensable à l'apport de fraîcheur. Bien entendu, non accessible à tous véhicules

## 2) Inclusif :



Un théâtre de verdure pour de petites manifestations ou des moments conviviaux avec des jeux pour enfants, des tables de pique-nique ou de tennis de table et des bancs, situé en face du CCAS. De toute manière, l'existant ne présente que peu d'attrait.



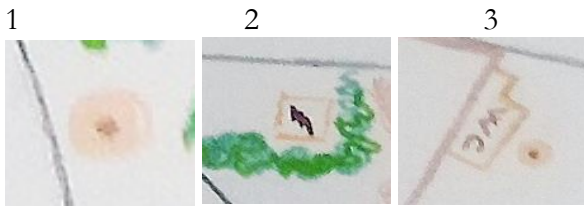
Des bancs, des tables pour un espace de pique-nique (par exemple pour les personnes qui déjeunent d'un sandwich,...), de convivialité, de repos, de lecture, un plan d'eau façon miroir d'eau pour jouer, avec des bancs tout autour, pour la surveillance et le repos des accompagnateurs .....

Bien entendu, tous ces équipements doivent être accessibles aux handicapés, poussettes, personnes à mobilité difficile.....

### 3) Sécurisé :

En acceptant de mettre cet endroit dans une zone 20, dite apaisée, avec sens unique de circulation, il nous semble que les risques liés au partage des équipements par les différents utilisateurs (piétons, vélos, véhicules,...) sont moindres, mais il faudra toutefois **veiller au respect des règles**.

Nous recommandons également que tout cet espace soit pensé sans obstacle de niveaux (privilégier les plans inclinés) et permettant une déambulation aisée de tout type de citoyen, jeunes, âgés ou handicapés...



Il faudra prévoir de nombreux points lumineux (1) répondants au mieux aux économies d'énergie, sécuriser le transformateur électrique (2), aménager les WC (3) et veiller à leur entretien ...

### 4) Aéré :

Cette rubrique est en rapport avec le stationnement. Une étude pourrait être engagée sur la raison qui pousse les automobilistes à l'usage du parking. Il nous semble aussi primordial de connaître la durée moyenne du stationnement afin de voir ce qu'il est possible d'envisager pour empêcher de longs arrêts, permette un turn-over important et faciliter l'accès aux commerces installés autour de cette place, aux écoles et aux services municipaux. Ne pourrait-on envisager de laisser cet espace de stationnement en zone bleue ?

Nous estimons que des espaces pourraient être libérés pour faire un vrai parking de centre-ville.

### 5) Fonctionnel :

Ce point central qu'est la Place Charles de Gaulle doit permettre à tous les citoyens, habitants la ville ou juste de passage de se poser dans un endroit calme, beau, mais aussi d'y trouver toutes les ressources dont il a besoin, commerces, plan, information ville, sanitaires, administration, possibilité d'accès au WIFI, espace vert, accès aux transports en commun, au point garage-vélos, aux bornes de recharge électriques, .....

En redonnant au cœur de bourg une attractivité commerçante, municipale, conviviale, qui permettrait des animations, des manifestations, des lieux de rencontre et une plus belle lecture de la ville de Couëron, nous participons aussi à l'amélioration du bien vivre ensemble.

Ci-joint un dessin reprenant l'aspect général de la place Charles De Gaulle.

**L'ensemble de la commission « environnement » vous remercie de votre attention.**

